

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

Addendum au résumé d'entrevue : Vincent Rigby, David Morrison, Michael MacDonald, Martin Green*

Vincent Rigby, David Morrison, Michael MacDonald et Martin Green ont été rencontrés en entrevue par les avocats de la Commission le 16 février 2024. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées. Cet addendum contient des informations fournies lors de l'entrevue qui sont pertinentes pour l'étape 2 des travaux de la Commission et qui, selon la Commissaire, ne porteraient pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

Note aux lecteurs :

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

1. Michael Chong

- [1] Les témoins ont pris connaissance d'un produit du Service canadien du renseignement de sécurité (« **SCRS** ») de 2021 décrivant l'intérêt que portait la République populaire de Chine (« **RPC** ») à certains députés, y compris l'honorable Michael Chong.
- [2] M. Morrison a déclaré qu'il connaissait le produit du SCRS, bien que ce n'ait pas été le cas à l'époque puisqu'il n'était pas conseiller à la sécurité nationale et au renseignement (« **CSNR** »). M. Rigby a noté certaines mises en garde liées au rapport et aux termes utilisés dans celui-ci. Il a mentionné qu'un produit du SCRS de ce type ne déclencherait pas nécessairement des signaux d'alarme.

* Traduction.

NON CLASSIFIÉ

- [3] L'attention des témoins a été attirée sur un deuxième produit du SCRS de 2021 qui contient davantage d'informations sur l'activité de la RPC en lien avec Michael Chong. Enfin, un autre produit du SCRS de 2021 a été abordé avec les témoins, lequel mentionne les efforts déployés par la RPC pour influencer la motion du Parlement visant à déclarer qu'un génocide était perpétré contre les Ouïghours et qui traite des activités ciblant les députés d'origine chinoise ayant appuyé la motion, notamment M. Chong, dont le nom est mentionné. M. Morrison et M. Rigby ne se rappelaient pas s'ils avaient vu ces documents.
- [4] Puis, les témoins ont été questionnés sur une évaluation de renseignement portant sur l'ingérence étrangère (« **IE** ») de la RPC au Canada datée du 20 juillet 2021 ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Canada. À la page 5, le premier élément listé traite de l'activité de la RPC ciblant M. Chong, sans le nommer, à la suite de sa participation au vote de la Chambre des communes sur le génocide perpétré contre les Ouïghours. Après avoir examiné l'ensemble des documents contenant, directement ou indirectement, des renvois à M. Chong, les avocats de la Commission ont demandé aux témoins le nom de la personne qui « suivait le dossier » au Bureau du Conseil privé (« **BCP** »). Les avocats de la Commission ont également suggéré aux témoins que bien que l'évaluation de renseignement ne mentionne pas le nom de M. Chong, il aurait dû être clair qu'il était question de lui.
- [5] M. Morrison a déclaré qu'il n'était pas évident pour lui que l'évaluation se rapportait à M. Chong. Puisqu'il n'était pas CSNR à l'époque où certains produits connexes du SRCS sont arrivés, il n'était pas focalisé sur le renseignement intérieur. M. Morrison a également expliqué que les évaluations de renseignement sont des produits d'évaluation à large portée et que les exemples précis qui y figurent ne visent pas nécessairement à donner lieu à des mesures immédiates. Par ailleurs, il a précisé que comme énoncé au deuxième paragraphe de la page 2, le document cherchait à fournir au lecteur une compréhension de base de l'objet de l'évaluation. Il a également compris qu'un élément listé à la page 5, mentionné par les avocats de la Commission, avait été inclus à titre d'exemple plutôt que d'appel à l'action.

NON CLASSIFIÉ

- [6] M. Morrison a apporté des clarifications sur cette évaluation une fois l'entrevue terminée. Il a expliqué qu'il n'avait aucune raison d'établir un lien entre l'évaluation de juillet 2021 et les rapports antérieurs du SCRS auxquels la Commission a fait allusion. M. Morrison a mentionné que lorsqu'un élément de renseignement particulièrement important, exploitable et pour lequel le facteur temps est clé, est reçu, il devient le principal sujet de conversation parmi les responsables de la communauté du renseignement. Il ferait l'objet de multiples discussions et de réunions spéciales, et il serait abordé au cours des réunions des comités des sous-ministres afin d'évaluer les options pour traiter de l'enjeu en question. M. Morrison se rappelait que rien de tout cela ne s'était produit relativement au renseignement sur Michael Chong, ce qui concorde avec le fait que le renseignement requérant une prise de mesures immédiates n'est, normalement, pas inclus dans une évaluation de renseignement. M. Morrison a expliqué que ni lui ni le personnel du BCP ne « suivait le dossier », tel que suggéré par les avocats de la Commission, parce que le SCRS était déjà passé à l'action selon les protocoles en place à l'époque.
- [7] M. Rigby a mentionné qu'il n'occupait pas le poste de CSNR à l'époque et qu'il ne pouvait pas commenter cette évaluation de renseignement. Toutefois, après l'entrevue, il a offert des clarifications sur les réponses généralement apportées au renseignement. M. Rigby a expliqué que les hauts responsables attendent souvent de voir si le renseignement subséquent contient de l'information concordante qui appuie, au fil du temps, le passage à l'action. C'est particulièrement le cas pour l'IE, qui est insidieuse et qui évolue lentement avec le temps.
- [8] M. MacDonald a ajouté qu'il n'aurait pas établi de lien entre cette évaluation de renseignement et les rapports antérieurs du SCRS portant sur M. Chong auxquels la Commission a fait allusion. Il a noté qu'il ne se rappelait pas avoir lu ce rapport en particulier, mais qu'il se serait souvenu des noms des députés. Il a noté que rien n'indiquait qu'il avait reçu ces documents.
- [9] M. Green a mentionné qu'avant 2021, il avait vu des rapports de renseignement de la communauté du renseignement qui traitaient d'IE.

NON CLASSIFIÉ

[10] M. Rigby a ajouté que le CSNR lit des milliers de documents chaque année et qu'il comptait sur les organismes pour attirer son attention sur les informations importantes, notant que le BCP ne constitue pas une première ligne de défense. Il ne se rappelle pas que l'enjeu ait été soulevé au Comité des sous-ministres sur la coordination opérationnelle « **CSMCO** ».